



Notre-Dame-de
Lourdes

837, rue Principale
Notre-Dame-de-Lourdes (Québec) G0S 1T0
Tél : 819-385-4315 Fax : 819-385-4827

courriel : gemond@municipalitelourdes.com

DEMANDE DE PERMIS – LOTISSEMENT

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT (PROPRIÉTAIRE):

NOM : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____ C.P. : _____

TÉL. : (____) _____ CELL : (____) _____

ARPENTEUR-GÉOMÈTRE :

NOM : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____ C.P. : _____

TÉL. : (____) _____

Espace réservé	
Matricule :	_____
No lot :	_____
Superficie:	_____
Zonage agricole :	<input type="checkbox"/> Zonage commercial : <input type="checkbox"/>
Zonage municipal :	<input type="checkbox"/>

NUMÉRO(S) DU (DES) LOT (S) VISÉ (S)

NUMÉRO(S) DU (DES) LOT (S) CRÉÉ (S)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

LOT DESSERVIE : LOT NON DÉSSERVI : LOT PATIELLEMENT DÉSSERVI :

OUI NON

TERRAIN ADJACENT À UNE RUE PUBLIQUE :

TERRAIN SITUÉ À MOINS DE 100 MÈTRES D'UN COURS D'EAU OU À MOINS DE 300 MÈTRES D'UN LAC :

TERRAIN COMPORTANT UN RISQUE D'INONDATION :

SIGNATURE : _____ DATE : _____

Je, soussigné, comprends que l'émission d'un permis peut prendre jusqu'à un temps limite de 30 jours. Je sais que je dois attendre l'émission du permis avant d'entreprendre le début des travaux, sinon, je le fais à mes risques.

DOCUMENTS REQUIS

AVEC CHAQUE DEMANDE, UN PLAN D'OPÉRATION CADASTRALE PRÉSENTÉ EN TROIS EXEMPLAIRES, PRÉPARÉ PAR UN ARPENTEUR-GÉOMÈTRE, À UNE ÉCHELLE D'AU MOINS 1/1000 ET INCLUANT :

- A) LE NOM, LE PRÉNOM ET L'ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU TERRAIN;
- B) LE OU LES NUMÉRO(S) DE CADASTRE DU OU DES TERRAINS QUE L'ON DÉSIRE LOTIR AINSI QUE LEUR SUPERFICIE INDIVIDUELLE ET LA SUPERFICIE TOTALE DU TERRAIN EN MÈTRES CARRÉS OU EN HECTARES;
- C) LA DÉLIMITATION ET LES NUMÉROS DE TOUS LES LOTS AYANT UNE LIMITE COMMUNE AVEC LE TERRAIN VISÉ;
- D) LES CONSTRUCTIONS EXISTANTES SISES SUR LE(LES) TERRAIN(S) FAISANT L'OBJET DU LOTTISSEMENT PROPOSÉ (S'APPLIQUE POUR LES PROJETS D'ENSEMBLE) AINSI QUE LES FONCTIONS PRÉVUES ET ESPACES RELIÉS À CHACUNES;
- E) LA TOPOGRAPHIE ACTUELLE (COURBES DE NIVEAUX AU DEUX MÈTRES CINQUANTE (2,5 M) D'INTERVALLE Y COMPRIS LES ACCIDENTS NATURELS DE TERRAINS;
- F) LES ZONES D'INONDATIONS, BOISÉS EXISTANTS;
- G) LE DRAINAGE DE SURFACE ET LE SENS DE SON ÉCOULEMENT SUR LE OU LES LOTS VISÉS, AINSI QUE LES LACS ET RIVIÈRES
- H) LE OU LES BASSINS DE RÉTENTION DES EAUX PLUVIALES;
- I) L'EMPLACEMENT DES SERVICES PUBLICS EXISTANTS
- J) LE TRACÉ DE L'EMPRISE DES RUES OU PASSAGES PIÉTONNIERS PROPOSÉS DE MÊME QUE LES RUES OU PASSAGES PIÉTONNIERS EXISTANTS, HOMOLOGUÉES OU DÉJÀ ACCEPTÉES AVEC LESQUELLES LES RUES PROPOSÉES COMMUNIQUENT;
- K) LES LIGNES DE LOTS PROPOSÉES ET LEUR DIMENSIONS APPROXIMATIVES;
- L) LES SERVITUDES ET DROITS DE PASSAGE POUR LES SERVICES PUBLICS;
- M) L'ESPACE RÉSERVÉ POUR LES PARCS ET TERRAINS DE JEUX, LA SUPERFICIE PAR RAPPORT À L'AIRE TOTALE DU TERRAIN FAISANT L'OBJET DU LOTTISSEMENT PROPOSÉ;
- N) LA VOIRIE PROJETÉE AVEC SES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES
- O) L'AMÉNAGEMENT ET LA SITUATION PAR RAPPORT AUX RUES, ARTÈRES ET VOIES AVOISINANTES, DANS TOUS LES CAS OÙ LE LOTTISSEMENT CONCERNE UN DÉVELOPPEMENT D'ENSEMBLE;
- P) LA DATE;
- Q) LE NORD GÉOGRAPHIQUE.

TOUTES CES INFORMATIONS NE POUVANT FIGURER SUR UN SEUL PLAN SOUS PEINE DE LE RENDRE ILLISIBLE, ELLES DEVRONT ÊTRE DISTRIBUÉES PAR GROUPE SUR DIVERS PLANS CONSTITUANT LE DOSSIER DU PROJET DE LOTTISSEMENT.

À LA DEMANDE DU FOCTIONNAIRE DÉSIGNÉ, LE REQUÉRANT DEVRA POUVOIR FOURNIR UNE ÉTUDE SUR L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE, LA DISPOSITION DES EAUX USÉES, LE DRAINAGE DES EAUX DE SURFACE OU SUR UN OU L'AUTRE DE CES SUJETS. UNE TELLES ÉTUDE POURRAIT ÊTRE EXIGÉE EN RAISON DE LA NATURE DU SOL ET/OU DE LA SITUATION DES LIEUX. LE PROPRIÉTAIRE DEVRA DÉFRAYER LES COÛTS DE LADITE ÉTUDE.